

Communiqué de presse :

Partenariat conclu entre le moteur de recherche européen Eurêka<sup>1</sup> et l'État français.

Vous autres internautes à demi informés, vous êtes-vous demandé quelles étaient les clauses de confidentialité de vos applications ? Avez-vous bien lu les termes du contrat qui vous lie à votre moteur de recherche ? Avant qu'on en voie le détail, vous êtes-vous même interrogés sur la manière dont la technologie trie les mille<sup>2</sup> premiers résultats de la requête que vous avez saisie dans la barre de recherche ?

Après nous avoir présenté comme un bienfait la numérisation des données, puis nous avoir attirés par des connaissances à portée de clic, voilà que les soi-disant experts d'internet semblent découvrir tous les maux que recèle ce ballet d'informations. Peu importe ! Quatre-vingts pour cent<sup>3</sup> des internautes sensés sont à cent lieues de croire aux nombreux mythes évoquant les prouesses gratuites de ces algorithmes ; ils savent déjà depuis quelque temps que leur écran, telle une glace sans tain, les espionne, qu'on les choie avec des arrière-pensées et que chaque consultation d'internet s'est faite aux dépens de leur vie privée. Entendent-ils poser un diagnostic ou panser leurs plaies ? Leur curiosité médicale révélera leur état de santé mieux qu'un entretien chez le médecin. Souhaitent-ils savoir comment glisser un fil dans le chas d'une aiguille ? Internet conclura aussitôt qu'ils se sont lancés dans la couture.

C'en est trop ! À l'heure où croît cette espèce de trafic indu des données personnelles, Eurêka détonne parmi les autres géants d'internet. En partie lié au souci de protéger la vie privée de ses usagers, le développement à des fins éthiques de ce nouvel outil franchit un cap : Eurêka deviendra pour les Français le moteur de recherche par défaut de l'administration publique tout entière.

Créée voilà près de quatre ans, l'entreprise Eurêka convainc aujourd'hui du bien-fondé de sa cause grâce à son slogan vigilant : « Protège tes données et méfie-toi d'internet ! ». Quelles qu'aient pu être les difficultés initiales, elle a atteint un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros l'année passée. Les couleurs de l'entreprise, que l'on a vues apparaître à l'issue d'une vaste campagne publicitaire, sont devenues des insignes fièrement affichés par tous ceux qui se sont juré de protéger leur vie privée. Le logo lui-même (le dessin d'une pieuvre bleue sur une tache d'encre gris-noir) est on ne peut plus clair : à l'ère des requêtes tous azimuts, Eurêka étend ses subtils tentacules pour pêcher la meilleure des réponses possibles. Entre les liens sponsorisés et les blogs qui racontent des craques, seuls les vrais sites d'information seront débusqués.

---

<sup>1</sup> Eurêka : le mot sera inscrit au tableau.

<sup>2</sup> Mille : on insistera lors de la dictée pour que ce chiffre soit écrit en toutes lettres.

<sup>3</sup> Quatre-vingts pour cent : même remarque que pour mille (voir la note 2).